



**FÉDÉRATION ROMANDE
DES CONSOMMATEURS
FRIBOURG**

RAPPORT ANNUEL

2017

Sommaire

Rapport de la présidente	page	2
Rapport pour le bureau conseils	page	6
Rapport pour les Repair Cafés	page	9
Rapport pour le service budget	page	10
Rapport pour la commission cantonale de l'égalité Hommes-Femmes et de la famille	page	12
Rapport pour la commission cantonale de l'énergie	page	13
Rapport pour le conseil de santé cantonale	page	15
Rapport pour la commission Frc de la santé	page	16
Rapport pour la commission Frc de l'agriculture et de l'alimentation	page	18
Rapport pour l'association Fourchette Verte	page	19
Rapport pour l'association Promotion des Produits du Terroir du Pays de Fribourg	page	19
Rapport pour le domaine de la santé et de l'alimentation	page	20
Rapport pour les comptes et budget	page	21
Membres actifs au 31 décembre 2017	page	26

Rapport de la présidente

Par Nicole Bardet

Comme vous pourrez le lire à travers ce rapport, la FRC continue à être très active dans le canton de Fribourg. Notre présence dans différentes commissions cantonales, l'organisation de Bourses aux habits, le conseil en budget et bien sûr notre bureau conseil nous permettent de représenter mais aussi d'informer les consommatrices et consommateurs fribourgeois.

Nos bénévoles et notre comité s'engagent sans relâche et avec grande motivation. En 2017, la FRC a formalisé le "carnet du bénévole" avec une charte qui précise à quoi s'engage les bénévoles et la FRC. C'est une première étape vers la mise en valeur du bénévolat au sein de notre association.

Un contrôle TVA a mis en lumière certains manquements dans notre pratique au niveau romand et le réajustement comptable est très douloureux pour notre section. Bien que soutenu par le canton et certaines communes, notre situation financière est précaire. En effet, les frais n'ont fait qu'augmenter ces dernières années alors que les recettes sont en recul. Cela nous oblige à repenser notre engagement dans le canton et à trouver de nouvelles sources de financements.

En 2017, nous avons accueilli notre nouvelle secrétaire générale, Sophie Michaud Gigon et notre nouveau président, Christophe Barman. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre association et sommes convaincu qu'ils sauront la développer pour que nous puissions continuer à offrir un service de qualité aux consommatrices et consommateurs.

Nicole Bardet
Présidente



Stands et manifestation

Que ce soit lors du marché bio à Fribourg ou au salon Goûts et Terroirs à Bulle, nous informons le public avec nos actions de terrain.

En 2017, nous avons axé notre information sur la provenance des matières premières dans les produits transformés.

A travers un test sur les compotes de pommes, les consommatrices et consommateurs ont réalisé que les pommes pouvaient être chinoise ou polonaise, sans que cela soit mentionné sur l'emballage.



Salon Goûts et Terroirs à Bulle

Bourses aux habits

Nos 5 traditionnelles bourses aux habits se sont à nouveau déroulées avec beaucoup de succès en 2017. Ce service à la population est très apprécié, même si nous sentons la concurrence des ventes d'occasions par Internet et Facebook. Le but de ces bourses est de permettre aux parents de trouver des habits et jouets de qualité et de deuxième-mains pour leurs enfants et de financer les activités de notre section.

Les Experts conso sur RadioFR

A raison d'une fois par mois, Mike de RadioFR nous invite pour présenter un thème d'actualité lié à la consommation. En 2017, nous avons par exemple abordé les thèmes suivants : Le label Fourchette Verte, le conseil en budget, nous avons parlé de tests produits, ou encore de recyclage.

Nous sommes très reconnaissants à RadioFR de nous permettre ce contact avec les consommatrices et consommateurs du canton, les questions et interactions pendant l'émission démontre l'intérêt du public pour les thèmes consos.

Nouveaux membres

Notre comité a accueilli comme nouveaux membres en 2017

- **Véronique Clivaz** : secrétaire
- **Lisa Trimigliozzini Buri** : Commission agriculture et alimentation, fourchette verte, association pour la Promotion des Produits du Terroir du Pays de Fribourg
- **Francine Vernaud Safani** : Domaine santé et alimentation

Membres démissionnaires

- **Olivier Pravaz** démissionne du comité mais reste comme enquêteur
- **Yvette Spycher**

Nous les remercions vivement pour leur engagement au sein de notre comité.

Rapport pour le bureau conseils

Par Josiane Schorderet

Dès le 1^{er} mai, notre site internet a été modifié et le conseil digital introduit pour nos membres. Ils ont accès à notre document de travail, à savoir une Foire aux Questions (FAQ) de 300 questions-réponses touchant à tous les domaines de la consommation. Le site internet, tel qu'il se présente actuellement, nous fournit les informations nécessaires pour conseiller au mieux les consommateurs.

Depuis le 1^{er} juillet, l'abonnement FRC inclut le conso+ à savoir qu'en cas de litige le service juridique de Lausanne soutient les membres qui le souhaitent jusqu'au procès si nécessaire. Un cas par an et par ménage pour une somme assurée de Fr. 6'000. --. Nous avons bien souvent à faire à de la mauvaise foi ainsi qu'à des cas où des expertises seraient nécessaires, celles-ci retiennent le consommateur d'aller de l'avant et de faire valoir ses droits. Ce nouveau service est un vrai plus pour nos membres.

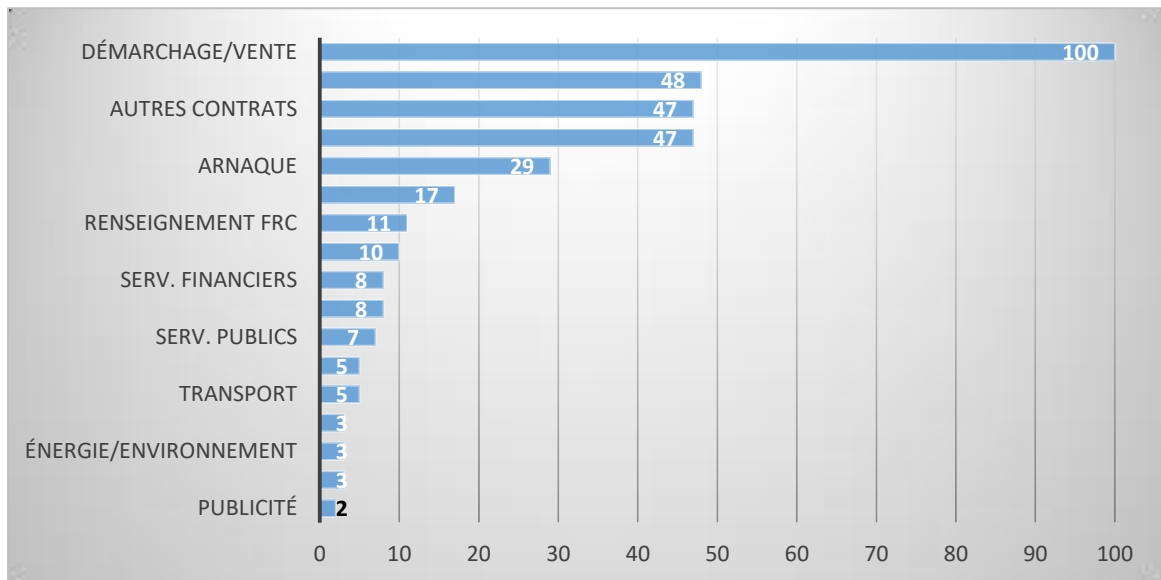
Un autre service a été introduit le 1^{er} juillet ; la protection juridique FRC globale qui s'adresse uniquement à nos membres.

En 2017, 353 consommateurs ont contacté notre bureau conseils. 42% d'entre eux étaient des membres, 49% des non-membres et 9% d'entre eux ont souhaité devenir membre de notre association. 59 personnes nous ont rendu visite dans nos locaux, 237 nous ont contactés par téléphone, 39 par mail et 18 par courrier. ,

Les principales demandes concernent avant tout le démarchage et les méthodes de recouvrement. Il est primordial de bien lire les conditions générales, car les consommateurs ont été très nombreux à devoir accepter un renouvellement non souhaité ou des restrictions en matière de garantie auxquelles ils ne s'attendaient pas. Les contrats conclus via Internet, notamment en lien avec des sites de rencontre en ligne ou des

achats à l'essai de produits cosmétiques ont fait l'objet d'une recrudescence des plaintes.

Le télémarketing des courtiers en assurance-maladie agace toujours autant les gens.



Au mois de novembre, nous avons ouvert nos portes aux personnes qui souhaitaient des conseils pour les caisses maladie. La fermeture de produits d'assurance complémentaire en fin d'année a suscité nombre de questions auprès des assurés.

Depuis quelques années, des étudiants en droit s'intéressent à notre travail et viennent faire des stages dans notre bureau conseils. En 2017, nous avons accueilli du mois de mars au mois de septembre Coline Pochon qui s'est très vite adaptée à nos activités et depuis le mois de septembre Mathieu Plancherel, qui a déjà travaillé avec nous précédemment, l'a remplacée. Cette collaboration avec des étudiants est enrichissante autant pour nous que pour eux.

Nous participons aussi aux différents colloques et formations que la juriste de Lausanne organise durant l'année et nous pouvons toujours compter sur les spécialistes de Lausanne lorsque nous avons besoin de renseignements particuliers.

Nous sommes persuadés que les nouveaux services en faveur des consommateurs améliorent encore leur information et la défense de leurs droits.

Rapport pour les Repair Cafés

Par Déborah Sangsue

Le succès des Repair Cafés

Après déjà deux ans d'existence, les Repair Cafés continuent à avoir autant de succès qu'à leur début. Ainsi, les trois Repair Cafés organisés le 22 avril, 16 septembre et le 25 novembre 2017 ont permis à plus de 180 objets de 5 catégories différentes (textiles, électroménagers/électronique, informatique, bijoux et changement de pile de montres) de retrouver une seconde vie avec l'aide d'une soixantaine de talentueux/-ses réparateurs/-trices et de bénévoles. Bien que tous les objets ne purent être réparés (environ 150) en l'absence de certaines pièces, de temps ou de compétences spécifiques, le sourire autant des visiteurs que des réparateurs/-trices en disaient long sur le succès de ces trois événements.

La création d'une association

A l'instar du Repair Café Neuchâtel, le Repair Café Fribourg est devenu, en 2017, une association. La section fribourgeoise de la FRC, qui a activement soutenu le Repair Café Fribourg dès ses débuts, en finançant notamment les flyers, a également participé activement à la création de cette association. Celle-ci s'est révélée nécessaire afin d'assurer la pérennité des Repair Cafés, de faciliter les relations avec les partenaires, respectivement l'Etat et de permettre notamment l'ouverture d'un compte en banque.

Merci à l'association Repair Café Neuchâtel de nous avoir transmis leurs statuts qui ont servi de fondement à ceux de l'association fribourgeoise. Merci au comité de l'association Repair Café Fribourg, ainsi qu'à tous les réparateurs/-trices et bénévoles qui s'engagent pour que cette belle aventure soit possible.

Rapport pour le service budgets

Par Thérèse Hertzog

Budgets-conseils réalisés

De juillet 2016 à fin juin 2017, 37 budgets complets ont été réalisés par les 3 conseillers en budget.

Parmi les bénéficiaires:

- 9 sont membres de la FRC et ont donc appris l'existence des conseils en budgets par le magazine FRC.
- 7 nous ont été envoyés soit par l'Office familial ou le service de médiation familiale.
- 5 ont été recommandés par des amis ou par la parenté et 6 par les services sociaux.
- Les 10 autres ont été informés par la presse ou par internet.

Selon les questionnaires d'évaluation reçus en retour, la grande majorité des personnes sont persuadées que les informations reçues faciliteront la gestion de leur budget et sont donc très satisfaites de ce service qu'ils sont prêts à recommander à des tiers.

Colloques budget

Le 5 mai 2017 a eu lieu, à Lausanne, un colloque budget présidé par Mme Dominique Erne. Une présentation du nouveau code civil par Mme Florence Bettschard a intéressé les conseillers qui sont souvent confrontés au problème de l'entretien des enfants et du partage de la LPP lors de divorce.

Le 10 novembre 2017, le colloque budget présidé par Mme Dominique Erne nous a permis de suivre une présentation de l'Association des familles monoparentales et recomposées (AFMR) par Mme Christine Racine Cornuz.

Nous avons également pu nous entretenir avec Mme Sophie Michaud-Gigon sur différents thèmes, dont celui des bénévoles.

Autres activités de la section budgets

Le service budgets de la FRC a participé en 2017 à un projet pilote mis sur pied par le Département de la santé et des affaires sociales (DSAS) en collaboration avec l'Université de Fribourg. En font également partie Caritas Fribourg et Impuls. Ce projet a pour but la prévention et la lutte contre le surendettement et s'adresse en premier lieu aux entreprises afin de les rendre attentives aux problèmes d'endettement de leurs employés. L'aide à la gestion de budget a été mise en avant par les trois associations et bien accueillie par les entreprises sollicitées qui ont d'ores et déjà rendu la consultation d'aide à la gestion du budget obligatoire pour toute demande d'avance sur salaire.

L'Office de chômage s'est également engagé à distribuer les nouveaux flyers du service "Conseils en budget" de la FRC lors des séances d'information pour les chômeurs. Notre service devrait pouvoir apporter une aide bienvenue à cette partie de la population qui se trouve confrontée à un changement radical de sa situation financière.

Projets

Notre demande de soutien à l'Etat de Fribourg a été à nouveau acceptée pour l'année 2017-2018 et nous remercions sincèrement, la conseillère d'Etat, Mme Anne-Claude Demierre, pour sa confiance. Nous continuons à promouvoir notre service afin que l'objectif des 45 budgets prévus soit atteint.

Rapport pour la commission cantonale de l'égalité Hommes-Femmes et de la famille (BEF)

Par Véronique Reverte

Composition

La Commission de l'égalité hommes-femmes et de la famille est constituée de représentant(e)s de différents partis politiques, soit du Parti chrétien social, du Parti démocrate-chrétien, du Parti libéral radical, du Parti socialiste, de l'Union démocratique du centre et des Verts/-es, ainsi que de représentant(e)s de différentes institutions, soit de Solidarité Femmes Fribourg, du Service de l'action sociale (SASoc), de la Fédération des crèches et garderies fribourgeoise, d'une représentante des Syndicats ainsi que de la FRC.

Les membres sont nommés par le Conseil d'Etat.

Missions

La Commission conseille le Bureau et soutient son activité. Elle assure la liaison entre le Bureau et les associations intéressées.

Activités

La Commission s'est rencontrée à 3 reprises en 2017. Les nouveaux membres ont pu découvrir les nombreuses tâches et activités du Bureau de l'Egalité, ainsi que ses collaborations au sein de différents comités et groupes de travail. Le Bureau de l'égalité est une structure très active dans son domaine d'activité.

Pour sensibiliser la Commission à la thématique de l'égalité, un exercice de lecture de photos parues dans la presse avec « les lunettes de l'égalité » a été proposé. Exercice très intéressant, qui démontre qu'il y a encore des différences de traitement de l'information selon que l'on soit un homme ou une femme.

La Commission s'engage, entre autre, afin de faire valoir cette égalité, toujours si difficile à atteindre.

Rapport pour la commission cantonale de l'énergie

Par Laurent Senn

La séance a eu lieu le 29 septembre 2017.

La séance a été entièrement consacrée aux mesures prises suite à la votation du 21.05.17 qui a vu l'acceptation par le peuple de la stratégie énergétique 2050.

Les points les plus importants au niveau des citoyens sont résumés ci-dessous

Suite à la votation 21 mai 2017 les premières mesures pour la mise en œuvre au niveau Fédéral sont présentées :

Baisse de la consommation d'énergie en moyenne par personne par rapport à l'an 2000

- 16 % en 2020
- 40 % en 2035

Baisse de la consommation d'électricité en moyenne par personne par rapport à l'an 2000

- 3 % en 2020
- 13% en 2035

Augmentation de la production d'énergies renouvelables :

Non hydraulique

- en 2020 4'400 GWh
- en 2035 11'400 GWh

Hydraulique

- en 2035 37'400 GWh

La répartition du supplément de 2.3 cts par kWh a été présentée en détail.

Conséquences :

L'utilisation et le développement des énergies renouvelables relèvent de l'intérêt national.

Affectation partielle de la taxe Co2 à la rénovation énergétique des bâtiments

Réduction :

Dès 2050, la consommation d'énergie finale (chaleur et électricité) du parc immobilier suisse sera réduite de 100 TWh à 55 TWh.

Optimisation : Dès 2050, l'état énergétique de chaque bâtiment en Suisse sera connu.

Substitution : Dès 2050, sauf exception, il n'y aura plus de mazout, de gaz ou d'électricité directe pour chauffer.

Les installations Photovoltaïques seront subventionnés directement (rétribution unique) jusqu'à 70 kW en lieu et place de 30 kW anciennement.

Toutes ces mesures sont effectives dès le 01.01.2018

Remarques concernant le canton de Fribourg :

- 1) un comparatif sur les coûts de chauffage des immeubles avec différentes source d'énergies a été mis en ligne sur le site du Service de l'énergie du canton de Fribourg
- 2) Le Directeur du « groupe e » communique que la production électrique solaire dans le canton est proche de l'équivalent des productions électrique hydraulique des barrages de Schiffenen et Rossens.

La parité devrait être atteinte aux alentours de 2020

Rapport pour le conseil de santé

Par Déborah Sangsue

Le Conseil de santé ne s'est pas réuni en 2017.

Rapport pour la commission Frc de la santé

Par Monique Romanens

La Commission de la santé a siégé à quatre reprises en 2017. Elle s'est consacrée à l'étude de plusieurs initiatives, modifications de loi ou autres projets, en vue d'apporter au comité directeur de la FRC, les renseignements nécessaires à une prise de position officielle et, éventuellement, à une implication de la FRC dans les comités concernés.

Parmi ces divers documents, on peut citer, notamment:

- Le projet d'appliquer une taxe au sucre sur les boissons sucrées et dont le montant pourrait être utilisé pour la promotion de la santé.
- Le dossier du patient basé sur une loi adaptée en 2015 et dont l'ordonnance est en préparation. Début de l'obligation d'utiliser ce dossier dans les hôpitaux: 2020.
- L'initiative des infirmières ASI qui vise à accorder plus d'autonomie au personnel soignant.
- L'initiative populaire « Assurance-maladie. Pour une liberté d'organisation des cantons ». La FRC entre au comité et un plan de communication est discuté avec Bon à Savoir concernant nos rôles respectifs.
- La participation à l'Association Smarter Medicine qui a pour but de lutter contre la surmédicalisation.
- la révision de TARMED, c'est-à-dire, la modification de l'ordonnance sur la fixation et l'adaptation de structures tarifaires dans l'assurance-maladie qui provoque une levée de bouclier de la part des spécialistes.
- l'initiative « Pour un parlement indépendant des caisses-maladies ». Le comité directeur applique la logique qui veut que la FRC ne s'engage que lorsqu'elle a été associée à la rédaction du texte de l'initiative.
- La modification de la loi sur l'assurance-maladie (LAMAL) qui vise à adapter les franchises à l'évolution des coûts.

- La révision partielle de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (admission des fournisseurs de prestations).
- L'initiative « Pour un parlement indépendant des caisses maladies » qui a pour but d'empêcher que des parlementaires soient également impliqués dans des conseils d'administrations en lien avec la santé.

En outre, la FRC a mis sur pied en partenariat avec la RTS un comparateur de primes maladies : www.frc.ch/primes. On y trouve près d'une centaine de produits résumés.

A noter enfin, qu'avec la composition renouvelée du Comité directeur de la FRC, la perspective de gouvernance évolue également et il a été demandé de restreindre le champ des activités de la santé.

Rapport pour la commission Frc de l'agriculture et de l'alimentation

Par Lisa Trimigliozi Burri

Cette commission interne à la FRC s'est réunie à quatre reprises en 2017. Avec sa loupe et son œil attentif sur le contenant de nos assiettes et la façon dont est produite notre alimentation, elle soulève des thématiques et des questionnements pour une plus grande transparence vis-à-vis des consommateurs afin que leur choix soient faits en toute connaissance de cause. Cette année, il a été question entre autres des perturbateurs endocriniens, des micronutriments, des cultures hors-sol et de l'élevage industriel de taureau.

Cette commission très active se bat également pour un étiquetage nutritionnel compréhensible pour tous et détaillé sur les emballages. Cet étiquetage sera obligatoire en Suisse à partir de mai 2021 (UE : décembre 2016). Pour ce faire, elle réfléchit déjà à des propositions d'étiquetage les plus adéquats.

Rapport pour l'association Fourchette Verte

Par Lisa Trimigliozi Burri

La bonne collaboration continue avec l'association Fourchette Verte cantonale. Cette année, 9 bénévoles FRC ont effectué des tests dans 44 établissements labélisés du canton. Ce contrôle externe, permet de renforcer la crédibilité du label.

Rapport pour l'association Promotion des Produits du Terroir du pays de Fribourg

Par Lisa Trimigliozi Burri

Notre siège dans cette association, nous permet d'encourager les bonnes pratiques en matière d'information aux consommateurs. Après avoir mis en place la certification des produits l'année d'avant, l'année 2017 a été l'occasion de se concentrer sur la communication avec la création d'un label. Plusieurs produits ont pu être certifiés, ce qui nous réjouit.

Rapport pour le domaine de la santé et de l'alimentation

Par Francine Vernaud Safani

Intervention lors du Forum de Paysage Educatif du 8.11.2017

Sur la thématique de l'alimentation et du mouvement en rapport avec la santé des enfants, la FRC a été invitée par les autorités cantonales fribourgeoises, à présenter ses activités, notamment en lien avec les consommateurs et l'alimentation.

La présentation devait se faire sous forme d'un exposé Power Point dans le cadre d'une Pecha Kucha, à savoir une présentation qui dure 6 minutes 40, avec 20 diapos. Diverses diapos sur les aliments destinés aux enfants avec des commentaires sur la teneur en sucre et en graisses ont été présentées. Le projet Chocoléo a ensuite été développé sur les autres diapos.

Une table ronde réunissant les divers intervenants a été organisée afin de répondre aux diverses questions du public.

Rapport pour les comptes et budget

Par Pascal Pasquier

Pertes et profits 2017

		Comptes 2017	Budget 2018
	Charges		
	<i>Bureau conseil (Total)</i>	fr. 13 966.30	fr. 13 720.00
Détails bureau	Loyer	fr. 4 200.00	fr. 4 200.00
	Téléphones	fr. 1 503.90	fr. 1 320.00
	Indemnités experts	fr. 4 933.50	fr. 4 900.00
	Frais déplacements	fr. 2 523.40	fr. 2 500.00
	Divers	fr. 805.50	fr. 800.00
	Achat brochures	fr. 435.00	fr. 400.00
	Cotisations et dons	fr. 50.00	fr. 100.00
	Indemnités annuelles	fr. 800.00	fr. 800.00
	Déplacements divers	fr. 1 421.10	fr. 1 300.00
	Salon Goûts & Terroirs	fr. 343.00	fr. 350.00
	Déplacement Goûts & Terroirs		fr. 370.00
	Manifestations	fr. 303.40	fr. 300.00
	Comités	fr. 250.00	fr. 250.00
	Comités (déplacements)	fr. 170.05	fr. 200.00
	Assemblée générale	fr. 459.00	fr. 300.00
	Frais des bourses	fr. 8 502.75	fr. 7 200.00
	Indemnités bourses		fr. 1 375.00
	Mandats consultations budget	fr. 3 639.50	fr. 3 600.00
	TVA	fr. 1 185.09	fr. 1 200.00
	Frais divers	fr. 747.95	fr. 500.00
	Attributions au provisions		
	Total	fr. 32 273.14	fr. 31 965.00
	Produits		
	Subvention cantonale	fr. 5 000.00	fr. 5 000.00
	Subvention communale	fr. 750.00	fr. 500.00
	Subvention FRC Lausanne	fr. 2 000.00	
	Subvention FRC Lausanne (bureau)		fr. 1 700.00
	Subvention FRC Lausanne (déplacement bureau)		fr. 850.00
	Subvention FRC Lausanne (Goûts & Terroirs)		fr. 750.00
	Vente de brochures, magazines, etc...	fr. 371.50	fr. 400.00
	Consultations juridiques	fr. -	
	Bourses	fr. 9 737.25	fr. 9 500.00
	Mandats consultations budget	fr. 9 450.00	fr. 9 500.00
	Produits divers	fr. 1 628.70	fr. 200.00
	Prélèvement aux provisions	fr. 3 335.69	fr. 3 565.00
	Total	fr. 32 273.14	fr. 31 965.00

	Comptes 2017	Budget 2018
Charges extraordinaires		
Retard TVA année 2012-2016	fr. 5 900.00	
Produits extraordinaires		
Prélèvement aux provisions pour TVA année 2012-2016	fr. 5 900.00	
TOTAL excédents de charges	fr. 9 235.69	

Bilan au 31 décembre 2017

	Actifs	Passifs
Caisse	fr. 258.20	
Caisse 2	fr. 12.00	
CCP 17-3276-2	fr. 1 660.65	
Banque Raiffeisen / Bourse de Belfaux	fr. 326.25	
Caisse réserve / Bourse de Fribourg	fr. -	
Débiteurs	fr. 50.00	
Parts sociales	fr. 20.00	
Banque cantonale / Bourse de Bulle	fr. 3 512.00	
Actifs transitoires	fr. 13 035.00	
Passifs transitoires		fr. 4 655.74
Dettes secrétariat central		fr. 5 900.00
Provisions bureau conseil		fr. 2 831.51
Provisions matériel		fr. 1 865.50
Provisions bourses		fr. 1 062.40
Provisions actions/manifestations/promotion		fr. 1 693.50
Provisions formation		fr. 865.45
Total	fr. 18 874.10	fr. 18 874.10

Rapport des comptes 2017

Les comptes 2017 présentent un excédent de charges de 3'335.69Chf

Le budget rédigé en début d'année prévoyait un prélèvement aux provisions de 1'100.-Chf.

Cette dégradation est due principalement à des charges plus importantes

- Téléphones = plus 500.-Chf (achat de nouveaux appareils + mise en place)
- Déplacements divers = plus 600.-Chf (augmentation de ces frais surtout pour le salon Goûts & Terroirs)
- Frais des bourses = plus 700.-Chf (achat de matériel)

Nouveauté dans les charges : TVA due = 1'185.-Chf En effet, durant la période précédente, nous avons appris que la Fédération romande des consommateurs était soumise à la TVA. (Sont concernés par cette contribution : les allocations pour nos mandats budget / le revenu des bourses / la vente de livres et autocollants)

Pour les années 2012 à 2016, nous aurons à payer 5'900.- d'arriéré de TVA.

Actuellement nos liquidités à disposition ne suffisent pas pour nous acquitter de ce montant. C'est pourquoi une dette envers le siège de la FRC apparaît au bilan.

La détérioration de notre comptabilité est aussi le résultat d'une diminution de nos produits = moins 1'800.- de recettes des ventes réalisées lors des bourses aux habits.

En effet, nos ventes sont en régression lors de ces événements que nous mettons sur pied. Nous sommes de plus en plus victime de la concurrence des boutiques de 2^{ème} main. Une nouvelle membre de notre comité étudie actuellement ce dossier afin de rendre ces marchés plus attractifs

Nos principales dépenses restent comme chaque saison, les frais de fonctionnement de notre association : loyer de notre bureau / déplacements de nos membres bénévoles / téléphones et indemnités diverses qui croissent d'année en année.

Nos rentrées financières sont surtout composées des subventions du canton et des communes que nous tenons ici à remercier et des bénéficiaires des bourses aux habits même si celles-ci sont moins rentables.

Budget 2018

Notre budget est établi comme à son habitude avec la plus grande prudence.

A chaque réunion du comité, celui-ci est réétudié si nécessaire en fonction des événements à venir.

Charges

- Bureau conseil	13'700.00
- Achats brochures et cotisations	400.00
- Bourses aux habits	8'500.00
- Mandats consultation budget	3'600.00
- Manifestations	1'200.00
- Indemnités, déplacement	2'200.00
- Comités et assemblée	500.00
- TVA	1'200.00
- Frais divers	500.00
- Total	31'800.00

Produits

- Bourses aux habits	9'500.00
- Subventions (canton, communes)	5'500.00
- Subventions (comité romand)	3'000.00
- Mandats consultations budget	9'500.00
- Vente de brochures	500.00
- Divers	200.00
- Prélèvement aux provisions	3'600.00
- Total	31'800.00

Nous prévoyons, en essayant de limiter au maximum nos dépenses, un budget déficitaire. Les membres du comité étudient les diverses possibilités de diminuer nos charges mais aussi les opportunités d'obtenir des recettes supplémentaires afin de pouvoir continuer à promulguer nos services et conseils aux consommateurs fribourgeois.

Membres actifs de la section au 31 Décembre 2017

Comité 2017

BARDET	Nicole	Présidente, Commission Energie
BESSON	Elisa	Informatrice
CLIVAZ	Véronique	Secrétaire
HANSEN	Marthe	Informatrice, resp. communication
HERTZOG	Thérèse	Resp. conseil budget
PRAVAZ	Olivier	Enquêteur, atelier budget, Repair café
RAEMY	Dana	Commission agriculture
REVERTE	Véronique	Informatrice, commission égalité
ROMANENS	Monique	Informatrice, commission santé FRC
SANGSUE	Déborah	Commission cant. de la santé, Repair café
SCHORDERET	Josiane	Responsable CI, Informatrice
SENN	Odette	Informatrice
SPICHER	Yvette	Comité
TRIMIGLIOZZI	Lisa	Commission agriculture, alimentation FRC
VERNAUD	Francine	Domaine santé et alimentation

Caissier

PASQUIER Pascal

Responsables des bourses aux habits

BART	Constance	Fribourg
BOSSY	Magali	Belfaux
CURRAT	Véronique	Fribourg
CASENAVE	Chantal	Bulle
DEFOREL	Marie-Claire	Bulle
FROSSARD	Yannick	Le Pâquier
PICCAND	Josiane	Belfaux
PROGIN	Alexandra	Belfaux
ROTZETTER	Sylvie	Belfaux



frc mieux choisir

Tests indépendants, études, enquêtes, conseils pratiques...
LA référence en matière de consommation!

le magazine de la fédération
romande des consommateurs



**FÉDÉRATION ROMANDE
DES CONSOMMATEURS
FRIBOURG**

Rue Saint-Pierre 2
Case postale 553
1701 Fribourg
TÉL. 026 322 28 07

fribourg@frc.ch

frc.ch